

Description de l'offre : Chargé de cours – formation policière de base du cadre de base (INP)

Description de la fonction

Charge de cours, à titre accessoire, dans la thématique relative « ISLP »

Grade minimum requis pour la fonction : inspecteur de police

Compétences transversales

Utiliser les ressources et respecter les règles d'utilisation

Utiliser les supports mis à disposition par l'institution tels que syllabi, plate-forme informatique, matériel pédagogique, etc...

Maintenir à jour ses connaissances dans le domaine policier

Déontologie

- Respecter les valeurs et la déontologie des services de police
- Respecter le règlement de travail ainsi que le ROI de l'APPH
- Respecter le personnel institutionnel ainsi que les apprenants
- Respecter les limites professionnelles liées à la fonction
- Etre conscient de sa fonction d'exemple

Gestion de l'information et de la communication

- S'assurer de donner une information correcte, complète et actualisée
- Structurer les informations, écouter et reformuler
- Enoncer clairement ses demandes
- Participer activement à la communication tant avec les apprenants qu'avec les responsables de formation et le personnel administratif
- Participer activement et de manière constructive aux réunions, délibérations, évaluations,...

Gestion du temps

- Respecter les horaires établis
- Planifier le déroulement du programme de formation

Adaptation

- Capacité à se remettre en question en tenant compte de son évaluation en qualité de chargé de cours.
- S'adapter aux nouvelles réglementations et aux procédures mises en place par l'institution
- être capable de travailler en équipe – en binôme

Pour toute question, vous pouvez adresser un courriel à l'adresse suivante :
juliane.flamecourt @hainaut.be

Compétences techniques

- Posséder une connaissance approfondie de l'environnement et des applications de l'ISLP et de la BNG
- Connaître de manière approfondie l'environnement applicatif opérationnel
- Avoir une connaissance approfondie des lois, règlements et des directives relatifs à la gestion de l'information policière opérationnelle
- Connaître les bases légales, les règles de fond et de forme relatives à la rédaction des procès-verbaux
- Connaître l'environnement Windows
- Avoir une connaissance suffisante des structures et du fonctionnement de la formation policière
- Disposer de connaissances élémentaires en informatique, en cas d'absence du gestionnaire technique.
- Avoir une connaissance suffisante des structures et du fonctionnement de la formation policière
- Avoir un sens pédagogique ou accepter de suivre une formation "chargé de cours/formateur"
- Avoir une communication claire et précise
- Concevoir ou adapter des supports de formation ou des activités d'animation
- Transmettre des consignes simples et complexes

Requis :

Etre titulaire du brevet de gestionnaire fonctionnel. Les personnes porteuses du brevet d'assistant gestionnaire fonctionnel peuvent également postuler, ou avoir l'accord de leur chef de zone afin de suivre l'une des formations précitées et s'y inscrire.

Lieu de travail : Jurbise (déplacements possibles)

Régime de travail : fonction accessoire soumise à un horaire fixé en fonction des plannings de cours à dispenser et du nombre de participants - rémunération à la vacation

Dépôt des candidatures

Mode : Uniquement via le lien suivant <http://ipfh.hainaut.be/apph/appelacandidatures>

Ouverture de l'offre : 03.01.2018

Date limite : validité de l'offre + 1mois